



Guerre génocidaire à Gaza

Netanyahou dans le viseur de la CPI

P13

Confus **DE CANARD**

Au-delà du cahier des charges de la Fifa...

P2

Hausse des prix du gaz butane

Le gouvernement déclenche le gaz à effet de cher...



La hausse du prix de la bonbonne de gaz ne fera que contribuer à la dégradation du pouvoir d'achat déjà très faible d'une large frange de la population à bas revenu...

P8



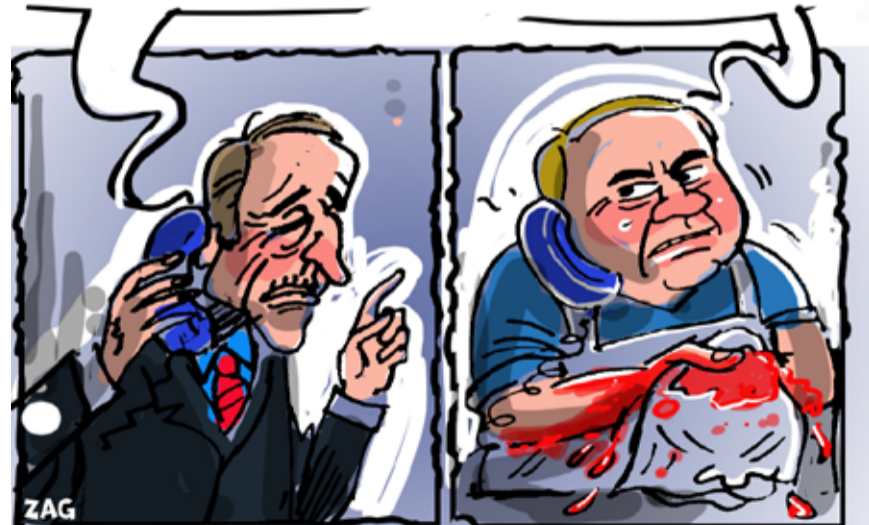
Cannabis thérapeutique

Le business les pieds sur terre

P6

MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL DU CPI CONTRE NETANYAHOU

Je suis dégoûté, Tu veux que je c'est un scandale ! les bombarde?



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Nacer Boulaajoul

Il faut tenir la route

P11



Ebrahim Raïssi.

Disparition tragique du président iranien

Accident ou attentat?

P12



Confus de **CANARD**



Au-delà du cahier des charges de la Fifa...

Le Maroc a trouvé son cap stratégique ou de bonne espérance : la coupe du monde 2030. L'échéance de tous les défis pour une nation qui s'est résolument projetée dans cet avenir proche, porteur pour la société d'une transformation tous azimuts qui a déjà commencé, notamment dans le domaine des chantiers structurants.

On a vu comment Casablanca embellit et se met à niveau, au grand plaisir des habitants, à la faveur de l'arrivée de Mohamed Mhidia, un wali fonceur qui a sorti la métropole d'une longue léthargie en bousculant des élus habitués à une autre façon de faire... Question de méthode et de vision. La vision d'un Roi, un grand Roi, Mohammed VI, qui n'a pas attendu que la FIFA confie l'organisation du Mondial 2030 au trio marocain, espagnol et portugais pour préparer son royaume à jouer dans la cour des grands. Preuve, la mue urbaine de Rabat et de Tanger conduite sous la houlette du même Mhidia. Les jalons de la métamorphose de la capitale ont été posés par le programme de développement de la ville 2014-2018 « Rabat ville lumière, Capitale marocaine de la culture ». Résultat : Rabat n'est plus cantonnée dans le statut de capitale qui abrite seulement son centre politique et les administrations du pays. Rabat est aujourd'hui une cité rayonnante, qui a reconstruit son identité autour de la densification de son offre culturelle, le renforcement de son image écologique et l'amélioration des facteurs d'accessibilité aux différents services urbains. Tanger n'est pas en reste, qui a été bercée elle aussi par les vagues du renouveau rehaussé par la ligne à grande vitesse, le fameux Bouraq, qui relie Casablanca et Rabat en passant par Kenitra. Trait d'union entre l'Atlantique et la Méditerranée, point de rencontre entre l'Europe et l'Afrique, Tanger a réussi à se réapproprié sa vocation de carrefour stratégique de premier plan. Elle n'est plus cette ville décrépie et marginalisée, recroquevillée sur elle-même et balayée par les vents du chergui qui font fuir les estivants, vivant seulement de trafics divers depuis qu'elle a perdu en 1956 son statut international. Implantation d'enseignes hôtelières et commerciales étrangères. Émergence d'immeubles modernes et de nouveaux quartiers résidentiels avec des malls à taille humaine. Artères agrandies, trémies, ponts et nouveaux ronds-points construits...

Pôle économique stratégique avec ses atouts touristiques indéniables, son fort potentiel agricole et la richesse de sa filière halieutique, Agadir est en train de vivre à son tour une belle renaissance sur tous les plans, à la faveur de son programme de développement urbain d'un montant de 6 milliards de DH, lancé en février 2020 par le souverain et dont les nouveaux acteurs locaux, l'équipe communale pleine de bonne volonté et le dynamique wali de région Saaid Amzazi, s'emploient à concrétiser les projets de mise à niveau.

Rabat, Tanger, Casablanca, trois grandes villes, dont les stades abriteront les matchs du mondial 2030, mises sur les rails de la transformation urbaine. Reste une autre cité et non des moindres, Marrakech, la perle du sud, également ville hôte du mondial 2030. Si la première destination touristique du Maroc arrive à maintenir

son attractivité, au grand bonheur des prestataires de service du secteur, il est indéniable que la ville pâtit d'un certain de dysfonctionnements urbains, notamment les embouteillages qui rendent la circulation chaotique et les problèmes épineux de stationnement. Un projet d'un parking à étages, approuvé en 2016 par la mairie et qui curieusement n'a toujours pas vu le jour, contribuerait sans doute à résorber ce point noir.

Côté mobilité, il y a un pari courageux à tenter pour protéger le principal capital de la ville, en l'occurrence Marrakech intra muros, qu'il s'agit éventuellement de transformer, sinon en totalité du moins partiellement, en zone piétonne. Un centre-ville sans circulation automobile est un pur bonheur et tout bénéf : réduction des nuisances, amélioration du cadre de vie des habitants et des touristes, encouragement des déplacements à pied et stimulation du commerce. Joyaux du tourisme mondial, Marrakech gagnerait à emboîter le pas aux villes qui ont déjà adopté la piétonisation

de leur « downtown » en ligne avec les exigences du développement durable. En attendant, le Maroc doit s'appuyer sur le cap 2030 pour gagner une autre bataille non moins cruciale, celle des normes où le pays cumule bien des insuffisances rédhibitoires dans bien des secteurs. A commencer par celui hautement sensible de la restauration- la dernière intoxication mortelle de Marrakech est une sérieuse alerte- qu'il s'agit de réorganiser en profondeur dans sa partie commerce de bouche qui échappe scandaleusement aux règles d'hygiène et de contrôle. Ce sont toutes ces enseignes improbables de bouffe populaire à la sauce marocaine que sont les snacks, gargotes, boui-boui, pâtisseries, sandwicheries mobiles et autres laiteries qui ont essaimé un peu partout à travers le territoire. Ces commerce de bouche

, très peu regardants sur la propreté, l'origine de leurs produits et leurs dates de péremption, encore moins leur composition, ont besoin d'une véritable reprise en main afin de les mettre en conformité avec la réglementation ERP (établissements recevant du public) en termes d'hygiène, accessibilité, sécurité des clients et du personnel... Tout un programme qu'il va falloir déployer étant entendu que la coupe du monde de football est un moment unique de convivialité planétaire qui remplit les hôtels, cafés, lieux de restauration, bars et autres magasins... Il faut faire en sorte que la gastronomie marocaine, atout important du patrimoine national, soit au cœur de la fête du mondial, loin de tout couac ou mauvaise surprise. Une fête qui se déroule principalement au-dehors, dans la rue et au contact de la population. Dans ce sens, les élus ont un rôle crucial à jouer en créant des espaces urbains de qualité, inclusifs et accessibles à tous. Dotés aussi des lieux de détente et de divertissement et qui favorisent les interactions sociales. En un mot, le défi, par-delà le cahier des charges de la Fifa en termes d'exigences infrastructurelles, est de faire émerger dans la perspective 2030 des Villes Accueillantes et hospitalières, agréables aussi bien pour les habitants que pour ses visiteurs. Belle ambition. Pari jouable. ▶

Le Maroc doit s'appuyer sur le cap 2030 pour gagner une autre bataille non moins cruciale, celle des normes où le pays cumule bien des insuffisances rédhibitoires dans bien des secteurs.





Côté **BASSE-COUR**



La tomate marocaine de nouveau vandalisée en France

Jeudi 16 mai 2024, la tomate marocaine a été de nouveau la cible d'attaques en France, précisément à Perpignan par un groupe de manifestants en furie poussés par trois organisations du monde agricole français, à savoir la FDSEA, Légumes de France et Jeunes agriculteurs. Celles-ci avaient lancé un appel pour manifester contre l'importation qu'ils qualifient de massive et la présentation sur les étals français de produits d'origine marocaine en pleine période de production française. Ces trois organisations dénoncent ce qu'elles qualifient être «une concurrence déloyale» et revendiquent un affichage plus visible pour les consommateurs français. Ils racontent évidemment des salades.

Le problème est ailleurs. Dans la politique agricole commune (PAC). Mais la tomate marocaine sert de bouc-émissaire commode pour des agriculteurs qui pensent que l'herbe est toujours plus verte ailleurs.

«La tomate marocaine est exportée en France dans un cadre légal, qui n'est autre que l'accord agricole qui lie le Royaume du Maroc et l'Union européenne.

Répondant parfaitement aux normes et exigences en vigueur, cette tomate fait également l'objet de contrôles par les autorités sanitaires européennes avant son entrée sur les marchés français et européens», explique la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (Comader) dans un communiqué.

Continent africain

La BCP et la BAD collaborent



De gauche à droite Hanane El Boury, Kamal Mokdad, Mohamed El Azizi, Achraf Tarsim, Mohamed Mounir.

La Banque africaine de développement et la Banque Centrale Populaire (BCP) ont signé récemment un accord de partage de risques (APR). Ce dernier, qui porte sur un montant de 70 millions de dollars US, vise à favoriser le financement du secteur privé et dynamiser le commerce en Afrique. L'accord entre les deux institutions a pour objectif de renforcer l'inclusion financière des opérateurs économiques, notamment les petites et moyennes entreprises (PME) et de consolider leurs capacités en matière de commerce extérieur. Il devrait aussi servir de catalyseur pour près de 200 millions d'euros d'échanges. Ce nouvel APR permettra de consolider davantage l'engagement du groupe BCP en matière de financement de transactions commerciales en Afrique, tout en lui offrant la possibilité de mieux accompagner sa clientèle et de renforcer ses relations avec les banques locales africaines, de plus en plus confrontées à une baisse des lignes de financement et de confirmation auprès de leurs correspondants étrangers. « Main dans la main, nous offrons des solutions pour libérer le potentiel des entreprises qui croient en leur continent, y investissent et créent de la valeur ajoutée et des emplois », a déclaré à cette occasion, le directeur général de la Banque africaine de développement pour l'Afrique du Nord, Mohamed El Azizi. « Ce partenariat avec la BCP comprend des objectifs de diversification de la capacité de production du Maroc, de renforcement de sa compétitivité, de création de recettes fiscales supplémentaires, tout en générant de nouvelles opportunités d'emploi », a indiqué pour sa part le responsable-pays de la Banque pour le Maroc, Achraf Tarsim. Pour le directeur général de la BCP et de l'international du groupe, Kamal Mokdad, « cette nouvelle convention avec la Banque africaine de développement représente un modèle idoine de collaboration Sud-Sud, offrant une solution globale adaptée aux besoins de développement du commerce panafricain et du commerce de l'Afrique avec le reste du monde. »

Amélioration du nombre de nuitées L'ONMT et Tripadvisor deviennent partenaires

L'Office National Marocain du Tourisme (ONMT) s'est allié avec le site américain de réservation touristique en ligne Tripadvisor. Ce partenariat qui s'étale sur une période de 5 ans vise à améliorer la visibilité de la destination Maroc par l'augmentation progressive des nuitées jusqu'à les doubler pour atteindre 5,3 millions en 2009, à raison d'une progression annuelle de 15%.

Signé par le directeur général de l'ONMT, Adel El Fakir et le président de TripAdvisor, Matt Goldberg, au siège de TripAdvisor dans le Massachusetts, ce partenariat inédit, qui couvre dix saisons touristiques (de l'été 2024 à l'hiver 2029), comporte un engagement sur des échéances annuelles chiffrées.

Les marchés émetteurs concernés sont majoritairement traditionnels, la France, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Italie, les pays ibériques, l'Allemagne, l'Amérique du Nord, les pays scandinaves, la Suisse et les pays du Golf...

En vertu de cette association, la destination Maroc a la possibilité de renforcer en s'appuyant sur



Un partenariat win-win.

la force de frappe commerciale de la plateforme américaine son positionnement via un dispositif marketing adapté comprenant une batterie d'outils en termes de contenu, de campagnes sensibilisation, marketing de taux de conversion et d'influence.

Journées portes ouvertes de la police Constat d'ouverture et de confiance

La transformation de la police nationale ne fait aucun doute. Un changement à vue d'œil, salué par tous, initié depuis son arrivée à sa tête en 2005 par Abdellatif Hammouchi dont l'action de modernisation du travail des forces de l'ordre s'est accompagnée d'un travail de moralisation des pratiques policières.

Multidimensionnelle, cette mue bienvenue a été mise en exergue lors de la 5ème édition des Journées portes ouvertes de la DGSN organisée à Agadir en marge de la célébration le jeudi 16 mai de la 58ème anniversaire de la création de cette institution dévouée et loyale. Présidées par le ministre de l'Intérieur Abdelouafi Laftit et le patron de la DGSN Abdellatif Hammouchi, les festivités ont été marquées par la présence d'une brochette de personnalités nationales et étrangères qui a pu assister



Une affluence record.

depuis les tribunes aux défilés des différents corps composant la police, à un spectacle fascinant mettant en scène la brigade cynophile ainsi qu'à des exercices de simulation de démantèlement de cellules terroristes.

Attirant de plus en plus de monde au fil des éditions, les Journées portes ouvertes d'Agadir ont connu une affluence record, quelque 2,12 millions de visiteurs, selon un communiqué de la DGSN. Ils sont venus toucher de près les mécanismes de fonctionnement de leur police et découvrir, exposés dans plusieurs stands, les équipements techniques et technologiques sophistiqués déployés par cette institution moderne, mobilisée jour et nuit, pour s'acquitter de ses missions de sécurité et du maintien de l'ordre.



Côté BASSE-COUR



Célébration symbolique

Le Maroc et la Roumanie émettent deux timbres-poste communs

Le groupe Barid Al-Maghrib a annoncé l'émission de deux timbres-poste conjoints avec Romafilatelia, une initiative symbolique pour célébrer les liens historiques et d'amitié entre le Royaume du Maroc et la République de Roumanie, particulièrement après la célébration en 2022 du 60ème anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays.

Portant sur le thème des « Arts populaires », cette émission commune met en lumière la convergence culturelle ainsi que la richesse du patrimoine culturel immatériel des deux pays. Les deux timbres-poste reproduisent, ainsi, deux œuvres artistiques peintes illustrant des costumes traditionnels et des poteries des deux nations reflétant l'authenticité de leurs patrimoines. Du côté marocain, le timbre-poste représente l'emblématique tenue traditionnelle de la femme marocaine, le caftan de brocart appelé « Khrif » dont les motifs complexes et polychromes en relief sont très proches de la broderie. Cette œuvre illustre également une céramique de la ville



de Fès, cité d'art et de culture connue aussi pour être l'un des berceaux de la poterie marocaine.

L'autre œuvre, illustrant le côté roumain, présente le costume traditionnel de Vâlcea portée par la femme de cette région de la Roumanie. Un des costumes les plus raffinés et variés dont la pièce de base est la chemise blanche appelée la zăvelca, pièce impressionnante tant par le décor que par le matériau généreux utilisé. Cette œuvre illustre également la céramique traditionnelle de la ville d'Horezu qui se distingue par

l'élégance et la beauté des formes.

Cette émission de timbres-poste vient enrichir la série des émissions communes réalisées avec d'autres pays, dont les toutes dernières, émises en 2024 avec le Sultanat d'Oman, en 2022 avec la République de Serbie, en 2021 respectivement avec la République Dominicaine et la République Tunisienne, et bien d'autres réalisations philatéliques conjointes dont la toute première avec les USA en 1987.

Siel 2024 Le ministère de la Culture satisfait

Carton plein pour la 29ème édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL). L'événement, qui s'est tenu à Rabat du 9 au 19 mai, a connu une affluence record : Plus de 316.000, soit une augmentation de 32% par rapport à l'année précédente. Au total, 743 exposants de 48 pays ont participé à cette édition, en présentant une offre documentaire variée de près de 100.000 titres dans divers domaines de connaissance. Selon le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, cette édition a constitué « une nouvelle étape dans l'histoire de ce grand événement culturel, qui a démontré, année après année, la valeur et l'utilité des efforts déployés pour rapprocher le livre des citoyens ». A quand une communication sur les ventes de livres, véritable indicateur de la réussite du salon, réalisées par les différents exposants ?

Exercices militaires African Lion 2024 démarre au Maroc

Sur hautes instructions du Roi, Chef Suprême et Chef d'État-major Général des Forces Armées Royales (FAR), l'exercice African Lion 2024 (20 au 31 mai) est conjointement organisé pour la vingtième fois par les Forces Armées Royales (FAR) et leurs consœurs américaines, du 20 au 31 mai à Ben guérir, Agadir, Tan-Tan, Akka et Tifnit. Environ 7000 éléments des forces armées issus d'une vingtaine de pays en plus de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) participent aux côtés des Forces Armées Royales et des Forces armées américaines, à ces manœuvres militaires d'envergure. L'exercice African Lion 2024 comporte plusieurs activités dont des manœuvres tactiques, terrestres, maritimes et aériennes, combinées, de jour et de nuit, un exercice des forces spéciales, des opérations aéroportées, ainsi qu'un exercice de planification opérationnelle pour les cadres des États-majors de la Task Force. Cette vingtième édition comprend également des entraînements de lutte contre les armes de destruction massive et une panoplie de prestations médico-chirurgicales et sociales fournies au profit de la population de la région d'Akka par un hôpital militaire de campagne. African Lion 2024, le plus grand exercice du genre conduit en Afrique, reste un rendez-vous incontournable où se côtoient les cadres militaires pour échanger les procédures et les expériences notamment en matière de formation et d'entraînement interarmées combinées.

Politique

Les députés istiqlaliens se rebiffent



Omar Hjjira face à la fronde des siens.

Ambiance de plus en plus tendue à l'intérieur du groupe parlementaire de l'Istiqlal à la première chambre. Ces tensions, qui mettent le groupe au bord de l'implosion, coïncident avec l'arrivée à sa tête de Omar Hjjira en remplacement du démissionnaire Noureddine Mediane empêtré dans une affaire de mœurs, sextorsion et diffamation d'une collègue du parti. Nombre de députés, emmenés par le clan de Marrakech, reprochent au nouveau chef, qui n'a visiblement pas le charisme de son prédécesseur, de n'en faire qu'à sa tête. Député d'Oujda, Omar Hjjira a encore aggravé son cas avec son intervention à l'occasion de la présentation du bilan gouvernemental de mi-mandat que ses collègues du groupe ont trouvé trop laudateur à leur goût, sans aucune once de critique. Ne se plaisant plus dans leur rôle de godillots de la majorité, ils veulent casser la baraque ? Depuis le 18ème congrès du parti de fin avril qui a fait exacerber les dissensions internes, le secrétaire général Nizar Baraka donne l'impression de ne pas maîtriser ses troupes. Entre les oukases du patron de fait Hamdi Ould Errachid et son incapacité à trancher la composition du nouveau Comité exécutif, le Nizar doit aussi faire face à la fronde de ses parlementaires. Dur, dur d'être un sous-chef...

ABSENTÉISME DES MINISTRES : LE PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT RÉPOND À LEUR PLACE, L'OPPOSITION CRIE AU SCANDALE





Côté BASSE-COUR



Beurgeois
GENTLEMAN

Ça parle plus arabe que gaulois en France (43)

Le mot « laque » est emprunté à l'arabe لاق, lakk, nom donné à la cochenille-laque en raison de son pullulement, et nom de la sécrétion résineuse de certains arbres d'Extrême-Orient provoquée par la piqûre de cet insecte. Cette résine de divers arbustes de la famille des Anacardiacees forme en « séchant » un revêtement solide, résistant aux intempéries que l'on nomme « la laque ». En Europe, dans les années 1680, en Belgique, on réalisa des imitations fort prisées, appelées le vernis Dagly qui firent une bonne part de la renommée européenne de la ville d'eau et qui brisèrent le monopole de la Hollande qui resta longtemps la seule importatrice de laques japonaises (le goût pour l'Orient mythique). Puis en 1730, les frères Martin de Paris mettent au point une imitation de laque à base de copal, le vernis Martin. Ce vernis comporte toutefois un gros défaut : il est fragile à l'eau. À la fin du XVIIIe siècle, la reine Marie-Antoinette réunit une collection de laques japonaises. Cette Marie-Antoinette Joséphe Jeanne de Habsbourg-Lorraine, née le 2 novembre 1755 à Vienne

en Autriche a été guillotinée le 16 octobre 1793 sur la place de la Révolution à Paris. Elle a été reine de France et de Navarre de 1774 à 1791, puis reine des Français de 1791 à 1792. Elle est la dernière reine de l'Ancien Régime. Une tradition fait de Marie-Antoinette d'Autriche celle qui aurait officiellement introduit et popularisé en France le croissant à partir de 1770, d'où le nom de viennoiserie. « Ils n'ont pas de pain ? Qu'ils mangent de la brioche ! » serait la réponse donnée par « une grande princesse » à qui l'on faisait part du fait que le peuple n'avait plus de pain à manger. Cette réponse, par son ironie involontaire, est censée illustrer la distance sociale qui existait entre les classes populaires et la noblesse : la princesse étant incapable d'imaginer que c'est en raison de leur dénuement que ces gens manquent de pain, elle les invite à manger de la brioche alors que cette viennoiserie est encore plus onéreuse que le pain. Cette phrase, citée sans nommer la princesse, par Jean-Jacques Rousseau dans ses Confessions écrites en 1765 et publiées en

1782, est souvent attribuée à tort à la reine Marie-Antoinette. La princesse à laquelle il fait référence ne peut pas être Marie-Antoinette, puisqu'elle est née en 1755 et ne serait arrivée en France qu'en 1770. Il est possible que les détracteurs de Marie-Antoinette aient par la suite identifié la princesse à la reine autrichienne pour la rabaisser aux yeux de l'opinion publique. Vers le milieu du XIXe siècle, les progrès de la chimie permettent la mise au point d'un vernis laque de meilleure qualité. Pendant la Première Guerre mondiale, la laque fut employée pour renforcer la résistance des hélices d'avion. Au XXe siècle des vernis laque performants sont mis au point grâce à de nouvelles formules et à des vernis durcissant à l'air. On voit apparaître des laques nitrocellulosiques, glycérophthaliques ou polyuréthanes. Ces « laques modernes » furent employées à partir des années 1930 par des décorateurs du mouvement Art déco sur toutes sortes de supports : contreplaqué, latté, aggloméré ou encore tôle d'aluminium. D'autres comme Jean Dunand sont restés fidèles à la laque végétale. (À suivre)

Beurgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Hommage Les enseignants de l'ISITT à l'honneur

Accompagnateur touristique de formation, Samir Berhil a eu une noble et louable idée : organiser samedi 18 mai 2024 avec un groupe d'anciens lauréats issus comme lui de l'Institut international de tourisme de Tanger (ISITT) une cérémonie d'hommage à une pléiade de valeureux professeurs qui y a officié dans les années 90 aux côtés d'autres collègues: Souad Hassoun, Mimoun Hilali, Ahmed Belyassia, Chakib Lahlou et Mohamed Temsamani. Les uns et les autres se sont ainsi retrouvés dans une ambiance décontractée empreinte d'une belle cordialité.



La photo de famille immortalisant ces retrouvailles...

Une immersion dans le passé, un flashback étincelant.

Une vie défile, en l'espace de quelques minutes. Certains sont venus de loin et beaucoup ne s'étaient pas revus depuis longtemps. Plus de trente ans. Une vie. Mais quel moment savoureux ! Un moment de retrouvailles, riche en émotions, fort en souvenirs qui jaillirent subitement tel un geyser, faisant monter à plus d'un des larmes aux yeux et provoquer des trémolos dans la voix. Au-delà de son aspect symbolique, cet hommage est une manière de reconnaître les efforts précieux des enseignants de l'ISITT dans la formation de plusieurs cohortes de cadres qui ont irrigué au fil des années le tourisme national en contribuant à son rayonnement. Mais aussi d'autres secteurs d'activités et non des moindres comme la banque, la grande distribution, la formation professionnelle, le consulting, le transport, les télécoms, l'assurance et le journalisme... Cette diversité des parcours et des carrières, accomplis aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, souligne, si besoin est, la qualité de l'enseignement dispensé par cet institut fondé en 1972 et sa capacité à développer une culture de polyvalence. Un atout inestimable qu'il s'agit sans doute de renforcer par plus d'attention et de moyens de la part des responsables du secteur. Les ex-lauréats qui ont fait le déplacement ce samedi 18 mai à Tanger sont venus témoigner leur gratitude à leurs enseignants et leur dire : MERCI. Merci pour leur avoir mis le pied à l'étrier et contribué à leur réussite professionnelle.

Si l'industrie des voyages au Maroc a pu progresser et prospérer c'est aussi grâce à ce corps professoral de valeur, ces hommes de l'ombre cinq étoiles, tellement ils ont brillé par la force de leur engagement, si passionnés par leur métier qui chacun à son niveau a fait le job en apportant dans un esprit de sacrifice et de dévouement sa brique à l'édifice. Un bel édifice. Pour cela, ils méritent la reconnaissance de la nation. Le respect de tous.

Offre de soins

Akdital s'installe à Marrakech



L'hôpital international Ibn Nafis.

Fidèle à sa stratégie d'accompagnement de la dynamique de mise à niveau du secteur de la santé au Maroc, le groupe Akdital vient d'inaugurer une nouvelle structure hospitalière à Marrakech : l'Hôpital International Ibn Nafis. Spécialisé en oncologie, avec des traitements avancés en chimiothérapie, thérapie ciblée, immunothérapie radiothérapie, et curiethérapie, l'hôpital International Ibn Nafis propose des pôles d'excellence en hématologie, greffe de moelle, chirurgie carcinologique, radiologie, médecine nucléaire, sénologie et endoscopie, biologie entre autres. De dernière génération, les équipements de radiothérapie (halcyon et EDGE), 41 fauteuils de chimiothérapie, 8 boxes de réanimation polyvalente et 6 blocs opératoires ultra-modernes. Ces installations de pointe sont conçues pour fournir des soins de haute qualité, dans le cadre d'une prise en charge complète et personnalisée des patients atteints de cancer.

L'investissement de Marrakech a généré la création de 194 emplois dont 155 dans le domaine paramédical. D'une capacité de 100 lits, l'hôpital International Ibn Nafis marque la deuxième ouverture du groupe Akdital en 2024, après la Clinique Internationale de Khouribga, portant ainsi 23 le nombre d'établissements de soins opérés par le Groupe à ce jour présents dans 11 villes du royaume. D'autres inaugurations sont programmées cette année à Essaouira, Tétouan, Errachidia, Benguerir, Dakhla, Taroudant, Kénitra, Meknès et Rabat. Leader du secteur privé de la santé au Maroc, coté à la bourse de Casablanca, Akdital est décidé à renforcer son maillage territorial avec des établissements de soins de pointe.



Le Maigret du CANARD



Cannabis thérapeutique

Le business les pieds sur terre

L'écosystème du cannabis thérapeutique commence à prendre forme au Maroc. Les premiers produits issus de cette plante longtemps stigmatisée seront bientôt accessibles au grand public. Explications.

LAILA LAMRANI

Il s'agit d'une gamme de produits comestibles à faible teneur en THC (la principale molécule active recherchée par les fumeurs dans le cannabis récréatif) et riche en CBD (cannabinoïde réputé pour ses vertus médicinales et cosmétique).

Le CBD entre en effet dans la composition de nombre d'aliments comme le chocolat, les boissons ou les tisanes destinés au public qui veut consommer du cannabis sans planer. Question de variété de semences contenant pas plus de 1 % de THC cultivées désormais au Maroc conformément à la nouvelle réglementation sur le cannabis médicinal adoptée par le Royaume.

Les cultivateurs de cette nouvelle plante certifiée légale, limités aux provinces de Al Hoceima, Chefchaouen et Taounate, se frottent les mains. Les transformateurs et les vendeurs aussi. Certaines estimations font état de revenus entre 4 et 6 milliards de DH générés en 2028 par ce nouveau business fort d'un potentiel thérapeutique énorme.

Avec un vote de 27 voix pour, 25 contre et une abstention, la Commission des stupéfiants des Nations-Unies (CND) a ouvert la voie en 2020 à la reconnaissance du potentiel médical et thérapeutique de cette drogue.

Dès lors le Maroc, grand producteur de cette plante prisée surtout pour son usage récréatif, s'introduit dans la brèche pour exploiter les bonnes propriétés de cette plante décriée. Il s'agit d'une grande victoire pour les partisans du cannabis et ses consommateurs invétérés aux quatre coins du monde, vu que la plante et sa résine étaient jusqu'à présent considérées comme des substances favorisant fortement l'abus et ayant un très faible intérêt médical. Ce changement de classification est conforme aux recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui s'était appuyée sur des études scientifiques pour émettre un avis favorable à l'utilisation du cannabis.

Celui-ci est utilisé depuis plusieurs années dans la conception de médicaments à l'instar de l'opium ou la morphine. Reste à obtenir la même requalification au niveau



Le CBD entre dans la composition de nombre d'aliments comme le chocolat, les boissons ou les tisanes destinés au public qui veut consommer du cannabis sans planer.

du droit international qui le considère comme un stupéfiant frappé d'interdiction et dont le commerce est considéré comme un trafic illicite.

Alors que plusieurs pays ont dépénalisé depuis longtemps la culture et la commercialisation de cette plante à des fins thérapeutiques, les autorités marocaines ont préféré attendre avant de s'engager sur cette voie, quitte à se couper d'une manne fabuleuse alors que de nombreux pays y compris dans le continent africain se sont déjà lancés dans le business du cannabis médical. Le Lesotho, un petit pays de 2,1 millions d'habitants, est devenu en 2017 le premier pays africain donner son feu vert pour la culture du cannabis médicinal. Un an plus tard, c'est au tour de l'Afrique du Sud d'aller jusqu'à légaliser, sur décision de sa Cour constitutionnelle, la consommation de la marijuana récréative.

Le 16 décembre 2019, le gouvernement zambien décide à son tour d'autoriser la culture du cannabis sur son territoire tout en affichant sa volonté de l'exporter à des fins médicinales et économiques. Classé au rang de 4e producteur mondial de haschich par l'ONU en 2017, le Liban désireux de relancer son économie ravagée qui pourrait profiter d'un milliard de dollars chaque année au titre de l'exportation de la plante très prisée dont Israël voisin a déjà dépénalisé l'usage thérapeutique. En pleine expansion, le business du cannabis est appelé à se développer dans les

années à venir.

Selon une étude du cabinet Arcview Market Research, le cannabis à des fins thérapeutiques a réalisé aux Etats-Unis qui en interdit cependant l'usage récréatif à l'échelle fédérale - un chiffre d'affaires de 6,9 milliards de dollars en 2016, soit 30% de plus qu'en 2015, et pourrait générer 21,6 milliard de dollars d'ici 2021. Une manne fabuleuse qui fait saliver bien des pays, au rang desquels figure le Canada. La légalisation du cannabis par ce pays de l'Amérique du nord en octobre 2018 a ouvert des perspectives très prometteuses pour la commercialisation du cannabis thérapeutique, associé au bien-être et récréatif. Une poignée d'entreprises comme Aphria, Cronos, Canopy Growth, Aurora Cannabis, OrganiGram, Canntrust et Tilray ont investi le créneau et œuvrent sans relâche pour mettre au point une

Cannabinoïdes

Dans le cannabis, plus de 500 composés chimiques différents ont été décrits au sein de différentes familles : terpènes, alcaloïdes, flavonoïdes, polyphénols et cannabinoïdes. Les composés les plus étudiés jusqu'à présent sont principalement deux : le populaire THC (D9-THC) et le CBD.

En France, l'un des rares pays européens à maintenir la criminalisation du cannabis dans tous ses usages, le THC est interdit et s'en procurer passe par des voies illégales. En revanche, la vente de CBD est autorisée si les produits contiennent moins de 0,2% et s'ils sont fabriqués au sein de l'Union Européenne.

LES VISAS SCHENGEN PASSENT DE 80 À 90 EUROS





Le Maigret du CANARD



gamme de produits dérivés afin de conquérir de grandes parts de marché à l'export. Principale cible : le marché américain où son usage médicinal est autorisé dans pas moins de 30 États.

Bataille commerciale

Dans cette perspective, bien des sociétés qui ont pris les devants et commencent déjà à nouer des alliances stratégiques, investissent à tour de bras dans la R&D, déposent des brevets et mettent au point des produits innovants. Dans cette bataille commerciale aux enjeux financiers colossaux, les techniques marketings sont également mobilisés en vue de créer des marques de confiance et contribuer à modifier la perception négative du cannabis chez le client.

La science du cannabis est en plein essor. Son industrie s'est offert les services des scientifiques spécialisés les plus en vue (génétique, métabolisme, santé, techniques horticoles et industrielles). Il y a énormément de blé à ramasser. Il faut juste oser et cultiver la bonne approche. En France, l'idée du cannabis thérapeutique fait sérieusement son chemin. Le pays va expérimenter durant deux ans

son usage à partir du premier semestre 2020 suite à une décision adoptée en novembre 2019 par l'Assemblée nationale. Une décision qui devrait soulager de nombreux malades souffrant de certaines pathologies pour lesquelles les remèdes classiques sont devenus inopérants. Le Canada l'a bien compris en autorisant ses patients atteints de certaines maladies incurables comme le sida ou le cancer à fumer un joint ! En Australie, le cannabis à usage médical est légal depuis 2016.

Le continent fait même partie des pays à avoir autorisé son exportation en 2018. Dans l'Union européenne, 21 pays sur 28 autorisent, à des degrés divers, le cannabis à usage thérapeutique. Dans ce domaine où la France est à la traîne, force est de reconnaître que les Pays-Bas ont été les précurseurs en permettant dès 2003 aux personnes atteintes de maladies graves (sclérose en plaques, sida, cancer, syndrome de la Tourette...) ou de douleurs chroniques de se procurer en pharmacie des médicaments à base de cannabis, sur présentation d'une ordonnance médicale.

En Allemagne, le cannabis thérapeutique est en vente libre depuis 2017. « Les patients pour lesquels toutes autres possibilités de traitement ont été épuisées peuvent obtenir une prescription médi-

cale pour des fleurs de cannabis séchées et des extraits de qualité standardisés délivrés en pharmacie », indique l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) dans un rapport datant de décembre 2018. Le Royaume-Uni a rejoint en novembre 2018 les pays ayant légalisé ce type de cannabis.

Ce dernier est prescrit par des médecins spécialistes sous forme de pilules ou d'huile mais pas sous forme de joint. En Italie, la marijuana est une affaire de l'armée qui en assure la production ; en République tchèque, la prescription et la délivrance du cannabis sont très restrictives; en Macédoine du Nord, le cannabis est en vente libre sans ordonnance.

En Norvège, l'usage thérapeutique n'est pas ouvert à tout le monde. Les autorités étudient les demandes d'autorisations au cas par cas.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, cette même Union européenne où le cannabis est élevé sans complexes au rang de business florissant n'a de cesse de faire pression sur le Maroc pour lutter contre la culture et le trafic du cannabis à un moment où de plus en plus de pays membres et autres ont brisé le tabou de cette plante aux bienfaits médicaux reconnus.

Un énorme potentiel à exploiter...

Le Maroc pourrait récolter quelque 100 milliards de DH de la production du cannabis en cas de sa légalisation avec une structuration de la filière, à en croire un rapport récent publié par l'institut Prohibition Partners.

En ces temps de disette financière provoquée par la crise sanitaire liée au Covid-19, une telle manne ne se refuse pas. Ce même centre, qui a évalué le potentiel africain du marché du cannabis médical à quelque 7 milliards de dollars, indique, en se basant sur des chiffres de l'ONU, que 80% de la production nationale du cannabis était destiné à l'export en 2017, alors que les 20% restants sont dédiés à la consommation locale.

Le cannabis à usage récréatif au Maroc procède d'un phénomène culturel bien enraciné dans les mœurs des habitants du nord du pays qui fument le fameux sebsi. Ce qui fait que plusieurs adeptes de cette plante qui fait planer ne comprennent pas pourquoi sa consommation a été criminalisée. Peut-être parce que le cannabis possède un potentiel autrement plus destructeur que celui de l'alcool ou des armes par exemple ?

LE TALENT NE DEMANDE QU'À BRILLER.

#FAIREGAGNERLESPOORT



FAIRE GAGNER LE SPORT

-18 JOUONS RESPONSABLE



Le Maigret du CANARD



Hausse des prix du gaz butane

Le gouvernement déclenche le gaz à effet de cher...

La hausse du prix de la bonbonne de gaz ne fera que contribuer à la dégradation du pouvoir d'achat déjà très faible d'une large frange de la population à bas revenu...

AHMED ZOUBAÏR

La décompensation partielle de la subvention du gaz butane pour l'année 2024 est entrée en vigueur lundi 20 mai 2024, selon un communiqué, publié la veille, par la direction de la Concurrence, des prix et de la Compensation relevant du ministère de l'Économie et des Finances. En vertu de cette hausse, la bonbonne de gaz de 12 kg coûte désormais 50 DH au lieu de 40 et celle de 3 kg passe de 10 à 12,5 DH, soit une augmentation de 2,5 DH.

Cette révision à la hausse des prix de ce produit stratégique, la première d'une série d'augmentations qui se poursuivront jusqu'en 2026, s'inscrit dans un choix gouvernemental plus global, visant la suppression de manière graduelle des subventions des produits

de première nécessité, tels que le gaz butane, le blé tendre et le sucre. Une manière de préparer progressivement le terrain à une libéralisation des prix de ces denrées au nom de l'impératif de réduction de la charge de compensation qui pèse de plus en plus lourd sur les finances publiques (un record historique de 21,8 milliards de DH en 2022 pour le gaz butane). Les ressources ainsi économisées grâce à la vérité des prix seront réorientées vers le programme des aides sociales directes qui a démarré en décembre 2023, bénéficiant jusqu'à fin avril 2024 à quelque 3,6 millions de ménages inscrits dans le Registre Social Unifié (RSU). Pour le gouvernement, ce soutien en faveur de la population-cible n'est pas isolé car venant compléter une série de dispositifs sociaux notamment la généralisation de la protection sociale, les aides au logement ou encore la revalorisation générale des salaires dans le privé et le public. Sur un plan strictement comptable, les arguments gouvernementaux sont recevables, voire frappés au coin du bon sens. Mais sur le plan politique, ces calculs butent rapidement sur une réalité sociale déjà très peu reluisante en raison d'un pouvoir d'achat en érosion continue sous les coups de boutoir de l'inflation et du renchérissement du coût de la vie (flambée des prix des légumes, des viandes et bien d'autres produits de consommation courante) qui grignotent la valeur réelle des salaires. Or, les catégories à faible revenu dépensent une grande partie de



Un dossier explosif qu'il faut manier avec beaucoup de délicatesse...

leur argent pour des biens et des produits essentiels, dont les prix flambent sans cesse (légumes, fruits, viandes et bien d'autres produits de consommation courante). Dans ces conditions, le gouvernement a beau soutenir directement les familles démunies entre 500 et 1000 DH par mois, ces dernières auront du mal à sentir l'effet de cette aide sur leur quotidien qui reste toujours très difficile en raison de la spirale de la vie chère.

de 10 DH appliquée sur le gaz butane sera répercutée, faisant renchérir de quelques précieux dirhams les prix de la pitance journalière de cette catégorie à bas salaires... Le sujet de la bonbonne de gaz est délicat, voire explosif. D'où l'importance de le manier avec beaucoup de délicatesse politique. Surtout dans cette conjoncture de toutes les flambées qui accentuent la paupérisation des couches à bas revenus.

Paupérisation

Dans un tel contexte, la hausse du prix de la bonbonne de gaz risque fortement d'entraîner des augmentations en cascade d'une série d'aliments cuits à base de gaz comme les produits de boulangerie comme le pain. Ce qui ne fera que contribuer à la dégradation du pouvoir d'achat d'une large frange de la population. Il s'agit particulièrement de la classe laborieuse composée essentiellement de cette main d'œuvre corvéable à merci qui prend généralement ses repas bon marché, petits déjeuner et déjeuner, dans les cantines du pauvre, que sont les fameuses mahlabas, snacks, et autres gargotes... Ces business en plein essor, qui ont essaimé dans tous les quartiers, utilisent dans leur écrasante majorité les bonbonnes de gaz de 12 kg (des bombes urbaines qui représentent par ailleurs un sérieux problème de sécurité qu'il faut régler) La hausse

Il est vrai que la réforme de la compensation du gaz butane, que les gouvernements qui se sont succédé ont évité de rendre effective étant donné son caractère inflammable, est devenue une nécessité absolue. Surtout que ce produit subventionné profite moins aux pauvres (un ménage nécessiteux utilise entre 2 et 3 bonbonnes par mois) qu'aux couches aisées et certains commerces juteux (restaurants, pâtisseries, hôtels, agriculteurs et même cliniques) qui recourent à la bonbonne de 12 kg.

Ces catégories en consomment beaucoup plus que la population-cible alors qu'elles ont les moyens de s'offrir le gaz à son prix réel (120 DH la bonbonne de 12 kg) ou recourir au gaz propane qui n'est pas subventionné par l'État. Pourquoi le gouvernement n'a pas pensé à mettre en place un dispositif qui instaure la vérité des prix du gaz pour les classes aisées au lieu de mettre toutes les couches sociales dans la même bonbonne ?

FRAIS DE SCOLARITÉ : NOUVELLE HAUSSE EN VUE

L'éducation devos enfants n'a pas de prix...





Le Maigret du CANARD



Par **Rafiky Abdélkabar**
Administrateur des affaires
maritimes

Marine marchande

Réussir la manoeuvre

**"Vous ne pourrez jamais traverser l'océan si vous n'avez pas le courage de perdre de vue le rivage".
Christophe Colomb.**

Dans un article publié sur les colonnes du journal le Canard Libéré (La Marche bleue - édition du 30/11/2024), j'avais traité de la dimension du Maroc atlantique développée par le Souverain dans son allocution à l'occasion de la célébration du 48ème anniversaire de la Marche Verte. J'avais notamment attiré l'attention sur la manière avec laquelle la vision royale allait être mise en œuvre, en insistant sur l'adoption d'une approche globale et intégrée à la hauteur de la vision royale, en rupture totale avec la gestion cloisonnée appliquée jusqu'ici au secteur maritime national. Mais rien n'y fait, le ministère du Transport et de la Logistique vient de lancer en solitaire, une nouvelle étude pour le développement d'une flotte marchande marocaine, alors que l'on s'attendait que cette initiative soit l'apanage d'une stratégie gouvernementale réfléchie et coordonnée visant à donner corps aux orientations royales. Le gouvernement reste muet à ce sujet bien que plus de six mois se soient écoulés depuis l'allocution du Souverain.

Une démarche étriquée, une dimension ignorée

Une nouvelle étude, la quatrième du genre, pour éclairer les décideurs sur la stratégie à suivre afin de relancer la marine marchande marocaine, vient d'être confiée à un bureau d'études étranger. Un record pour un secteur qui se distingue par être celui qui a eu le plus recours à des études sans résultats probants menées par des cabinets privés, de surcroît étrangers, pour un coût total exorbitant facturé à la communauté nationale. Pour rappel, la première étude avait été confiée en 1997 à un cabinet canadien dont les conclusions ont été ignorées, comme le furent d'ailleurs celles des deux autres études qui ont suivi respectivement en 2004 et en 2012. On ne connaîtra peut-être jamais les véritables raisons de leur rangement dans les rayons des archives poussiéreuses de l'Administration (Si elles existent encore). On ne comprendra pas non plus pourquoi avoir commandé et payé rubis sur ongle de tels travaux si leurs conclusions n'allaient pas être mises en œuvre ? La suite on la connaît : 26 années de perdues, une libéralisation hâtive du secteur, une navigation à l'estime et un cap vers l'abîme de la marine marchande marocaine. Il me semble que

chaque ministre (voire le gouvernement) ayant découvert à sa nomination un secteur en difficulté, a préféré par précaution - peur de tomber dans l'erreur ou de mécontenter des lobbies - engager sa propre étude pour gagner du temps, se couvrir, accomplir paisiblement son mandat, avant de plier bagage au moment opportun, sans risques, mais surtout sans reddition des comptes. Une fois de plus, le ministère chargé du transport persiste et signe. L'étude est bien lancée a récemment déclaré le ministre à un journal électronique local. Il souligne comme pour en faire un exploit, que le diagnostic du secteur se fera en trois semaines. Soit le ministre n'a pas pris la mesure de la lourde tâche qui lui incombe, soit il subit une pression quelconque pour activer un plan de développement de la flotte marchande nationale. Il sait pertinemment que le diagnostic dans une étude constitue le fondement qui détermine le reste des étapes, puisqu'il fait ressortir les données pertinentes à partir desquelles se construisent les scénarios et s'élaborent les axes stratégiques déclinés ensuite en mesures d'exécution. Il sait aussi, que quel que soit le bureau d'études, il ne fera que reprendre les idées des professionnels et des experts marocains (y compris ceux qui opèrent encore au sein des organismes publics ou semi-publics) pour les reproduire dans une terminologie truffée d'anglicisme dont l'outil informatique soigne bien la forme. Le procédé est bien connu et montre à quel point l'administration a malheureusement cette rare assuétude d'ignorer ses compétences, de les rendre invisibles et de les priver de motivation et d'une légitime mise en valeur. Résultat: l'administration se vide depuis quelques années de son intelligence pour permettre à celle-ci de prospérer auprès des cabinets de consulting au grand bonheur de ces derniers. Mettre aussi en avant par le ministre l'intérêt des Émiratis à investir dans le secteur relève de la précipitation (alors que son étude n'a même pas démarré) et participe d'une vision étroite par rapport à une mission qui à mon sens ne relève pas du seul ressort de M. Abdeljalil. Elle devrait normalement s'inscrire dans la dimension que le Souverain a voulu donner au Maroc Atlantique en vue de sa consécration avec la contribution de tous les intervenants publics et privés.

Le secteur maritime ne se résume pas à une flotte de commerce. En se lançant tout seul dans la mise en œuvre d'un segment de la vision royale, le ministre consacre l'approche sectorielle fragmentée, qui a toujours plombé plusieurs secteurs dans notre pays, ou du moins réduit sérieusement leur croissance dans l'absence d'une cohérence et d'une convergence des stratégies. La vision royale est pluridimensionnelle et nécessite de ce fait un cadre institutionnel de réflexion globale qui puisse d'abord définir une feuille de route immuable, à partir de laquelle peuvent être déclinés des plans d'action, dont la durabilité ne saurait être

bouleversée par les remue-ménages politiques et les accointances partisans.

M. Abdeljalil gagnerait doublement : recevoir l'appui institutionnel requis et agir dans le cadre d'une solidarité gouvernementale pleine et responsable devant le Souverain et vis à vis de la Communauté. Il est temps de passer au concret en confiant la tâche aux professionnels et aux experts dans le cadre d'une consultation élargie. On ne peut continuer à faire du sur-place en se limitant à débattre de la vision du Maroc Atlantique dans des colloques universitaires dont les éclairages, bien qu'intéressants, restent cantonnés dans des concepts intellectuels et théoriques.

Aller au concret

Trouvant dans les orientations royales l'espoir d'un renouveau de la marine marchande nationale, les professionnels et les experts maritimes ont vite entamé la réflexion sur les pistes de développement possible d'une flotte de commerce marocaine à l'occasion des journées organisées par la Chambre de commerce internationale (le 13 février 2024) et par le Collège des experts maritimes (le 18 avril 2024). Ces deux rencontres ont permis notamment de mettre le doigt sur les raisons profondes de la décadence d'un secteur stratégique et de prospecter les voies possibles d'une reprise en main graduelle de notre commerce maritime au moyen d'une flotte marchande nationale. Ces journées ont montré que nous avons des professionnels et des experts qui connaissent leur sujet et qui proposent des solutions concrètes et réalistes. Leur expérience et leur vécu professionnels feront gagner, à n'en point douter, beaucoup de temps aux décideurs, d'autant qu'ils ont formulé leur entière disposition à contribuer à toute

réflexion relative au développement du transport maritime national. Les professionnels et les experts de ce secteur sont connus pour leur discrétion. Ils ne se bousculeront jamais afin d'occuper les premiers rangs pour s'exposer aux prises de vue des caméras de circonstance. C'est plutôt leur savoir-faire qu'ils voudront partager, avec la tutelle d'abord, dans le seul but de voir leurs idées prises en compte et d'aider les décideurs à se prémunir des erreurs du passé. L'opportunité est là et fort heureusement la volonté politique tant réclamée est à présent bien affichée. Le Souverain l'a exprimée dans sa vision exposée dans son allocution du 6 novembre 2023. Le chantier relatif au développement de la marine marchande en est une composante essentielle. Quelle que soit l'approche pour le réaliser, la réponse à quelques questions préalables est déterminante:

- Quelle place réelle devrait avoir la marine marchande dans le cadre d'une vision maritime globale ?
 - L'administration a-t-elle assez de compétences outillées pour prendre en charge la réalisation du chantier de développement du secteur des transports maritimes ?
 - Le secteur privé pourrait-il compter sur des conditions juridiques, administratives, financières et humaines propices à lui assurer un retour sur investissement ?
 - Jusqu'à quel niveau le point de vue des professionnels et des experts maritimes sera pris en compte dans la conception d'une feuille de route et dans quelle mesure leur implication dans sa mise en œuvre pourrait être envisagée ?
- C'est un grand chantier qui attend le gouvernement. Sans approche à la mesure de la dimension de la Vision royale et privilégiant concertation et implication de toutes les parties prenantes, la tâche sera difficile, voire complexe. Mais comme dit un dicton anglais " Une mer calme, n'a jamais fait un habile marin ". ▀





Can'Art et CULTURE



Théâtre

Le spectacle Héroïnes débarque au Maroc

Du 27 mai au 8 juin, l'Institut français du Maroc accueille le spectacle Héroïnes de la metteuse en scène, actrice et marionnettiste Ornella Amanda au sein de ses antennes à Tanger, Tétouan, Oujda, Fès, Meknès, Kénitra, El Jadida et Marrakech.

Le spectacle Héroïnes relate la vie et le combat de trois grandes figures féminines : l'amazone Penthésilée, la pirate Charlotte De Berry ainsi que la soldate Mulan. Il s'appuie sur des jeux d'ombres, des origamis, des pop-ups et des marionnettes qui, accompagnés d'une guitare électrique vibrante, transforment ce spectacle en une aventure rock'n'roll épique célébrant l'héroïsme au féminin. Pour lancer effectivement la réflexion sur la grande absence de figures héroïnes dans nos mythologies culturelles, la metteuse en scène Ornella Amanda a choisi de convoquer des contes qui font partie de nos références communes, le tout interprété par un trio comédienne, musicien et marionnettes. Un mélange artistique qui traduit une intensité émotionnelle sur une scène enveloppée d'une atmosphère empreinte de mystère. Comment la femme peut-elle devenir pirate et survivre à bord d'un navire, quand toute femme est interdite à bord ? Comment la plus grande reine des Amazones mène-t-elle la guerre en tombant sous le charme de son ennemi ? Comment la femme revient-elle à son instinct sauvage ? Comment et pourquoi Hua Mulan sauve-t-elle la Chine de la guerre ? Comment ces héroïnes accomplissent-elles leur destin entre sentiment individuel, pouvoir et devoir ? Des questions auxquelles Héroïnes répond « en direct » à travers une narration multisensorielle, remettant au goût du jour les grandes figures féminines et questionnant la notion d'héroïsme ainsi que la place de la femme guerrière dans notre société. A travers Héroïnes, Ornella Amanda unit les marionnettes et les ombres au théâtre pour offrir un spectacle contemporain visuel et vibrant qui porte un regard critique sur la société. Pour la metteuse en scène, le jeu des acteurs, la présence musicale et la lumière sont tout aussi importants pour transmettre l'histoire. C'est



Un théâtre qui se réinvente constamment.

la rencontre de ces différentes expressions qui façonne des images et ouvre la voie à une narration immersive. Le théâtre de marionnettes, en constante réinvention, traverse diverses disciplines artistiques pour que les matériaux choisis puissent exprimer des émotions et créer une présence à la fois physique et sonore. C'est un art qui permet de proposer des images assez fortes et tente une expression que nous ne pouvons pas toujours nommer, verbaliser mais qu'à l'inverse nous pouvons (res)sentir et comprendre. En cela, la marionnette est d'une immense richesse et porteuse d'expressions et d'interrogations, pour les petits comme pour les grands. ▶



Une toile de l'artiste.

Exposition itinérante

Le beau voyage de Lamia Skirej

La galerie Dar D'art Tanger en collaboration avec Art First Galerie Casablanca présente au sein de l'American Arts Center à Casablanca une exposition itinérante de Lamia Miriam Skirej.

Dans le cadre d'une exposition itinérante qui va parcourir les villes de Tanger, Rabat et Casablanca, en collaboration étroite entre Dar d'Art et « Art First Galerie » l'artiste peintre Lamia Miriam Skirej pose ses « Seeds & Vegetals » à l'American Arts Center à Casablanca. L'exposition, dont le vernissage est prévu le 29 mai à 19 h, regroupe les travaux récents de l'artiste qui peuvent être admirés entre le 29 mai et le 30 juin.

Née à San Antonio au Texas, Lamia Skirej grandit à Rabat et s'initie très tôt à la peinture. Elle reçoit une formation artistique à la « Paris American Academy » et à « Moore College Of Art & Design » à Philadelphie. Diplômée également en architecture d'intérieur, elle intègre un cabinet d'architecte à Paris puis à Rabat. Elle dirige par la suite pendant plusieurs années le pôle Création et design à la Maison de l'artisan. Désormais, elle ne se consacre plus qu'à sa formation première, la peinture. Depuis ses débuts, sa peinture est en constante mutation. Ses derniers travaux nous parlent d'un paradis retrouvé, un monde végétal, organique fort et imposant en couleurs.

récentes, caractérisées par une minutie et une précision exceptionnelles, étonnent par leur capacité à saisir chaque détail avec une fidélité quasi photographique.

Alors que le lien entre l'homme et la nature tend à se perdre dans nos sociétés contemporaines, les œuvres de Lamia Skiredj invitent à une belle reconnexion en proposant ce voyage à travers un monde végétal entre réel et imaginaire. ▶



Bec et ONGLES



Nacer Boulaajoul, directeur général de Narsa

Il faut tenir la route



Une équipe du Canard a été reçue par le directeur général de l'agence nationale de la sécurité routière (NARSA) qui s'est exprimé sur les raisons de la mauvaise conduite de son agence...

Propos recueillis par **LAILA LAMRANI**

L'agence que vous dirigez, vient d'annoncer un projet d'acquisition de 360 radars routiers pour une enveloppe de 26 millions de DH... A quoi rime ce marché ?

L'objectif de mon appel d'offres est de renforcer notre arsenal de radars de telle sorte avec des appareils sophistiqués que le Maroc devienne puissance régionale dans ce domaine.

Mais encore ?

Les radars en cours d'achat sont innovants. Fonctionnant de jour comme de nuit en mode manuel ou automatique, ils sont dotés entre autres nouveautés d'un écran permettant l'affichage en couleur des photos et des vidéos des véhicules contrôlés.

Le principal rôle des radars n'est-il pas de contribuer à la diminution des victimes sur les routes ? Or, au Maroc, les morts du fait des accidents de la circulation ont non seulement du mal à baisser mais augmentent au fil des années. Comment expliquez-vous ce paradoxe ?

Sincèrement, je n'arrive pas à me l'expliquer. C'est quelque chose qui me dépasse sans me mettre en colère ni m'empêcher de dormir. Mais c'est un problème qui, j'en suis conscient, interroge la stratégie de mon agence, NARSA et l'efficacité de son question...

Le constat qui s'impose c'est que les campagnes de sensibilisation inopérantes

et les achats de radars passent à la vitesse supérieure sans que la sécurité routière ne connaisse d'amélioration significative. Vous ne trouvez pas qu'il s'agit-il d'un grand gâchis ?

En fait, cela dépend pour qui. A mon avis, les choses roulent: les marchés de radars sont lancés, les campagnes de sensibilisation concédées.. et les budgets consommés.

Mais à quoi sert Narsa si la mortalité routière continue à grimper dans ce pays (une hausse de 9,5% durant les 10 premiers de 2023 par rapport à la même période et une perte en PIB de 1,6%)...

Je le reconnais sans détour, la route au Maroc continue d'être mortelle avec en moyenne 10 morts et 250 blessés par jour. Bon an mal an, chaque année plus de 3.500 vies sont fauchées par les drames de la circulation et près de 12.000 s'en sortent avec des séquelles graves. Mais je n'arrive pas à faire changer de conduite aux conducteurs malgré les gros moyens déployés, à grand renfort de manœuvres de toutes sortes.

C'est peut-être votre agence et son chef qui doivent changer de conduite...

Vous avez certainement raison. C'est pour cela que je compte lancer dès demain une campagne de dépannage pardon de rattrapage d'envergure nationale au profit des mauvais élèves de Narsa.

Protection de la diversité

L'appel de Slow Food

« Pour faire réellement partie du plan et vivre en harmonie avec la nature, comme le réclame la Journée internationale de la biodiversité, nous devons affronter le changement climatique et nous engager sérieusement à inverser la tendance » commente Edward Mukiibi, président de Slow Food. « La réalité nous rattrape, et avec les récentes inondations qui ont frappé l'Amérique latine, l'Asie et l'Afrique, nous nous rendons compte que ces phénomènes aux conséquences dramatiques n'épargnent aucun continent. En parallèle, les phénomènes de changement climatique font de moins en moins la une de l'actualité, alors qu'ils continuent d'avoir de lourdes conséquences sur l'environnement et la biodiversité. Si nous voulons célébrer la biodiversité, commençons d'abord par la protéger, pour nous et pour les générations futures ».

Selon la FAO, l'industrialisation des systèmes agroalimentaires est largement responsable de la déforestation, de la pénurie en eau, de la perte de biodiversité, de l'appauvrissement des sols mais également des émissions de gaz à effet de serre, qui contribuent significativement au changement climatique. Dans un même temps, le



changement climatique augmente la famine et a des répercussions sur les moyens de subsistance dans le monde entier, que ce soit dans les zones rurales ou urbaines. De plus, les systèmes agroalimentaires font face à des défis à court et à long terme causés par les conséquences interconnectées de la perte de biodiversité et de la concurrence pour l'accès aux ressources naturelles. La FAO nous rappelle également que la perte de biodiversité menace la capacité des écosystèmes utilisés pour l'alimentation et l'agriculture à piéger le carbone et réduit les options disponibles pour modifier les systèmes de production dans l'intérêt de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à celui-ci. Le Brésil vit actuellement l'une des pires inondations de son histoire récente. Il s'agit de la quatrième crise climatique touchant le sud du pays en moins d'un an. Il y a quelques jours, des pluies torrentielles se sont abattues sur Rio Grande do Sul, un État du sud du pays qui compte 11 millions d'habitants, submergeant des villes entières et détruisant un immense barrage. Selon les derniers chiffres, au moins 155 personnes ont été tuées et 94 autres sont portées disparues. Les inondations, qui ont touché la majorité des 497 municipalités que compte Rio Grande do Sul, ont forcé près de 540 000 personnes à quitter leurs foyers.

Le réseau Slow Food s'est immédiatement organisé pour lever des fonds et aider les populations sinistrées, en faisant participer ses agriculteurs et cuisiniers.

« Nous avons désigné les cuisines solidaires et communautaires comme installations essentielles pour répondre aux besoins alimentaires des personnes sinistrées. Cette tragédie climatique a également eu des conséquences directes sur les petits agriculteurs, interrompant soudainement l'approvisionnement en fruits et légumes frais. Ceci a entraîné une dégradation considérable de la qualité des repas », explique Pedro Xavier de Slow Food Brazil. « En plus d'organiser des campagnes de levée de fonds, nous mettons en relation les coopératives de l'État voisin de Santa Catarina pour qu'elles fournissent des aliments biologiques bons, propres et justes, afin d'enrichir et de garantir la qualité des repas fournis par les cuisines solidaires ». La coopérative écologique Ecoserra a, par exemple, collecté 7 tonnes de produits biologiques auprès d'exploitations agricoles de la région montagneuse de Santa Catarina, qu'elle a distribuées aux personnes dans le besoin. « Afin de nourrir les populations sinistrées, nous avons commencé par répertorier toutes les cuisines disponibles pour préparer des repas à distribuer aux victimes, bénévoles et professionnels dans les centres d'accueil », explique Fabrício Goulart à Rio Grande do Sul. Rodrigo Bellora ajoute : « En tant que cuisiniers, nous avons transformé nos locaux en centre de production de boîtes repas pour le déjeuner et de réception d'ingrédients et de denrées alimentaires. Désormais, nous réfléchissons au futur, à la façon dont les populations peuvent se relever et réintégrer le marché du travail, en restant actifs, mais nous sommes confiants pour l'avenir ».



Le MIGRATEUR



Disparition tragique du président iranien

Accident ou attentat ?

Le crash d'hélicoptère du président iranien Ebrahim Raïssi, attribué à des conditions météo très difficiles, n'est pas dénué de zones d'ombres. Explications.

CHAIMAE EL OMARI

L'Iran, toujours sous le choc, a dit adieu à son président, Ebrahim Raïssi Ebrahim Raïssi, 63 ans, lors de funérailles nationales. Élu à la tête du pays le 18 juin 2021, il est décédé brutalement dans un accident d'hélicoptère avec plusieurs autres responsables de haut rang dont le ministre des Affaires étrangères Hossein Amir-Abdollahian. Survenu dimanche 19 mai 2023 dans une région montagneuse et brumeuse du nord-ouest du pays, le drame est attribué officiellement aux mauvaises conditions météorologiques, avec de la pluie et un épais brouillard. A la suite de ce crash, le chef d'Etat-major Mohammad Bagheri a ordonné « à un comité de haut rang de lancer une enquête sur la cause » de ce crash qui laisse en effet songeur. Soupçonne-t-il un acte de sabotage ou un tir de missile ennemi? Comment ne pas s'interroger sur cet accident fatal intervenu un peu plus d'un mois après la fameuse attaque aux drones lancée contre Israël par l'Iran en guise de représailles des frappes israéliennes du 1er avril 2024 sur le consulat d'Iran à Damas, qui ont tué deux gradés des gardiens de la révolution? Faut-il voir dans la mort du président iranien, qui incarne la ligne dure du régime, la main des services secrets israéliens? Auquel cas M. Raïssi a certainement péché par imprudence en prenant l'hélicoptère par temps Mossad...

Ebrahim Raïssi était-il une cible? On ne le saura peut-être jamais. Surtout que la thèse de l'accident est privilégiée pour l'instant, et il sera difficile de connaître les véritables causes et circonstances du drame, si les investigations officielles iraniennes s'arrêtent à la thèse de l'accident qui viendrait s'ajouter à la longue liste des crashes aériens non élucidés, sur lesquels plane le spectre de services secrets étrangers, ont été nombreux dans l'histoire (lire encadré).

Jusqu'à-là, les frappes ou les attentats attribués à Israël contre



Ebrahim Raïssi.

L'Iran ont toujours ciblé des responsables militaires ou scientifiques du régime, notamment ceux engagés dans les opérations à Gaza, en Syrie, ou les experts du programme nucléaire. Ce qui laisse penser que le régime est infiltré au plus haut niveau. Le dernier raid contre le consulat iranien à Damas le 1er avril 2024, qui a coûté la vie à deux généraux, Mohammad Reza Zahedi et Mohammad Hadi Haji Rahimi, est significatif à cet égard.

Ces deux officiers n'ont pu probablement être localisés, et visés par l'aviation israélienne, que grâce à une information obtenue a priori de l'intérieur, puisque les deux responsables ont été touchés juste après la sortie de la salle de réunion du Consul d'Iran. Comment expliquer autrement que par un acte de mouchardise l'assassinat ciblé, le 3 janvier 2020, du Général Qassim Soleimani par un drone de l'armée américaine sur l'aéroport international de Bagdad?

En l'espace d'une décennie, entre 2010 et 2020, l'Iran a perdu, selon le même mode opératoire, cinq experts nucléaires dans ce qui ressemble à des assassinats. Parmi les victimes figure, Mohsen Fakhrizadeh, considéré comme le père des activités nucléaires secrètes de l'Iran. Il a été attaqué dans le village d'Absard, situé à l'est de la capitale. D'après le ministère iranien de la Défense, l'homme, âgé alors de 59 ans, fut pris pour cible par un groupe d'assassins alors qu'il se trouvait à l'intérieur de son véhicule, en compagnie de ses gardes du corps. Quelle coïncidence !

CES ACCIDENTS AÉRIENS JAMAIS REVENDIQUÉS NI ÉLUCIDÉS...

Dans la nuit du 17 au 18 septembre 1961...

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Dag Hammarskjöld, trouve la mort dans l'accident de l'avion DC6 (SE-DBY, dénommé Albertina) qui le transportait ainsi qu'une quinzaine de personnes. L'accident a eu lieu à 15 kilomètres de Ndola à la frontière entre le Katanga et la Rhodésie du nord, (actuelle Zambie). Depuis lors, on a beaucoup spéculé sur cet épisode et argumenté sur ses causes. Était-ce un accident ou un attentat? On ne le saura jamais.



Le 17 août 1988...



Le président Zia Ul Haq, chef de l'État au pouvoir depuis son coup d'Etat de juillet 1977, disparaît dans l'explosion de son avion en plein vol, avec le chef d'état-major des armées et une vingtaine d'officiers supérieurs pakistanais, ainsi que l'ambassadeur américain Arnold Raphel et son attaché militaire. Le général Zia, pro-occidental et allié des Américains, soutenait fermement la résistance afghane. Il était accusé par l'Inde d'encourager le séparatisme sikh. Les autorités privilégient la thèse de l'attentat. Ghulam Ishaq Khan, président du Sénat, est chargé d'assurer l'intérim. Il proclame l'état d'urgence et confirme que les élections générales prévues pour le 16 novembre seront maintenues. Benazir Bhutto, fille de l'ancien Premier ministre Ali Bhutto condamné à mort et pendu en 1979 par le général Zia, principale opposante au régime, déclare être prête à coopérer à un transfert de pouvoir dans le calme et le respect de la Constitution.

Le 25 août 1988, le général Aslam Beg, nouveau chef de l'armée, attribue la destruction de l'avion présidentiel à une « conspiration » étrangère. Sans pour autant préciser laquelle.

Le 6 avril 1994...

Juvénal Habyarimana, président du Rwanda et Cyprien Ntaryamira, président du Burundi, trouvent la mort dans un attentat, marquant le départ du génocide des Tutsi. Il est perpétré au-dessus de l'aéroport de Kigali par le tir d'un missile contre le Falcon 50 présidentiel qui transporte les deux hommes d'État. Dans ce dossier ultrasensible qui provoque une longue crise diplomatique entre Paris et Kigali, des témoins ont été assassinés, d'autres ont mystérieusement disparu. En vingt-deux années, l'instruction a aussi connu son lot de mensonges et de manipulations. Vendredi 3 juillet 2020, la cour d'appel de Paris a finalement rendu un non-lieu dans l'enquête



Le 10 avril 2010...



Un avion spécial TU-154M avec à son bord le président de la République de Pologne, Lech Kaczyński, et la Première dame, Maria Kaczyńska, décolle de Varsovie à destination de Smolensk. Ce jour-là, au cimetière de guerre de Katyn, la délégation officielle devait participer à un événement commémorant le génocide commis à cet endroit 70 ans plus tôt. L'avion transportait 96 personnes, dont des membres des autorités suprêmes de l'État, des représentants de la société civile ainsi que des communautés religieuses, des commandants militaires de haut rang et l'équipage de l'avion. Tous les passagers du vol sont morts dans la catastrophe aérienne ayant eu lieu lors de l'atterrissage à l'aéroport militaire près de Smolensk.

Le gouvernement du parti nationaliste polonais Droit et justice soutenait la thèse d'un attentat, alors que l'ancien gouvernement libéral affirmait que le crash est dû à des erreurs humaines et à de mauvaises conditions météo. ▀

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4 Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Amine Amerhoun,
Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,
Laila Lamrani Amine et
Chaimaa El Omari Naïb

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

Samir Berhil
s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Le MIGRATEUR



Guerre génocidaire à Gaza Netanyahu dans le viseur de la CPI



Le procureur général Karim Khan.

LAILA LAMRANI

« Sur la base des éléments de preuve recueillis et examinés par mon bureau, j'ai des motifs raisonnables de croire que Benjamin Netanyahu, le Premier ministre d'Israël, et Yoav Gallant, le ministre de la défense d'Israël, portent la responsabilité pénale de crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis sur le territoire de l'Etat de Palestine (dans la bande de Gaza) à partir du 8 octobre 2023 au moins », a déclaré dans un communiqué le procureur de la CPI, qui siège à La Haye, Karim Khan. De nationalité britannique, ce dernier reproche aux assassins de tel Aviv des crimes abominables commis sous les yeux de tous tels que « le fait d'affamer délibérément des civils », « homicide intentionnel » et « extermination et/ou meurtre ». « Nous affirmons que

les crimes contre l'humanité visés dans les requêtes s'inscrivaient dans le prolongement d'une attaque généralisée et systématique dirigée contre la population civile palestinienne. D'après nos constatations, certains de ces crimes continuent d'être commis », a ajouté M. Khan. En guise de réaction à la décision de la CPI, Benjamin Netanyahu, a affirmé lundi « rejeter avec dégoût la comparaison du procureur de La Haye entre Israël », pays « démocratique », et « les meurtriers de masse du Hamas ». N'hésitant pas à insulter comme à son habitude l'intelligence des vrais humains, le bourreau tente de se faire passer pour la victime. Mais la ficelle est grosse. Le temps est venu pour qu'il soit jugé lui et ses complices pour ses agissements d'une rare barbarie. Volant au secours de son ami sanguinaire, le président américain, Joe Biden, a jugé « scandaleux » le mandat d'arrêt

L'Etat sioniste et ses alliés occidentaux ont vacillé sur leurs bases, avec le mandat d'arrêt requis lundi 20 mai 2024 par le procureur général de la Cour pénale internationale (CPI) contre le Premier ministre Benjamin Netanyahu et son ministre de la Défense Yoav Gallant

requis contre Benjamin Netanyahu. A Washington qui en craint plus de choquer le monde, on persiste et signe : soutien total et inconditionnel aux criminels de guerre ! « Je vais être clair : quoi qu'insinue le procureur, il n'y a pas d'équivalence entre Israël et le Hamas, il n'y en a aucune », a affirmé Joe Biden pour qui « ce qui se passe [à Gaza] n'est pas un génocide ». Quel déni ! Le chef de la Maison blanche est prêt pour toutes les compromissions y compris le mépris de la justice internationale pour témoigner son soutien aux sanguinaires sionistes. « Nous nous tiendrons toujours aux côtés d'Israël face aux menaces qui pèsent contre sa sécurité », a-t-il ajouté, défiant ainsi l'opinion publique de son propre pays nombreuse a dénoncer sur tous les tons et de différentes manières ce génocide sans précédent dans l'histoire. En signant et en persistant, Biden confirme le statut de cobelligérant des Etats-Unis dans la guerre génocidaire menée contre les Palestiniens de Gaza par son protégé sioniste qu'il soutient politiquement et militairement. « Nous rejetons l'équivalence établie par le procureur entre Israël et le Hamas. C'est une honte », a appuyé son chef de la diplomatie, Antony Blinken, ajoutant par ailleurs que la CPI n'avait « pas de compétence juridique » sur Israël. Évidemment, le sionisme implanté au cœur de la Palestine est au-dessus des lois ! Trois figures

du mouvement de résistance palestinien, Hamas, sont également concernés par la procédure du CPI : Ismaïl Haniyeh (chef du bureau politique du Hamas), Mohammed Diab Ibrahim Al-Masri, plus connu sous le nom de Mohammed Deif, commandant des Brigades Ezzedine Al-Qassam, la branche armée du Hamas, et Yahya Sinouar (chef du Hamas dans la bande de Gaza). Le procureur de la CPI estime qu'ils « portent la responsabilité pénale des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis sur le territoire d'Israël et de l'Etat de Palestine (dans la bande de Gaza) à compter du 7 octobre 2023 », date de l'acte de résistance du Hamas contre Israël. En accusant les dirigeants du Hamas de crimes de guerre, le procureur général de la CPI dénie au mouvement palestinien le droit de résistance alors que le peuple palestinien est soumis à la pire des occupations depuis plus de 70 ans, faite d'arbitraire, d'apartheid, d'assassinats ciblés ou de masse et de traitements inhumains... Reste à savoir si les juges de la CPI iraient jusqu'à soutenir la requête de Karim Khan, cible de menaces américano-sionistes, en lançant un mandat d'arrêt contre Netanyahu et ses complices ?

Tournant historique L'Espagne, la Norvège et l'Irlande reconanissent l'Etat palestinien

LAILA LAMRANI

En pleine guerre génocidaire toujours en cours contre les Palestiniens de Gaza, une lueur d'espoir surgit : L'Espagne, la Norvège et l'Irlande ont annoncé mercredi 22 mai leur intention de reconnaître l'existence de la Palestine à compter du 28 mai. Avec cette initiative attendue inscrite dans le prolongement de l'engagement pro-palestinien de ces trois pays et leur condamnation vigoureuse et sans équivoque des crimes de

guerre sionistes, un tournant géopolitique majeur est en train de se dessiner. « Chacun d'entre nous va à présent entreprendre les étapes nécessaires pour donner effet à cette décision », a déclaré le chef du gouvernement irlandais Simon Harris lors d'une conférence de presse saluant un « jour historique et important pour l'Irlande et pour la Palestine ». Le premier ministre espagnol Pedro Sánchez avait publié en mars avec les chefs des gouvernements de l'Irlande, de la Slovaquie et de Malte un communiqué commun dans lesquels ces pays affichaient leur volonté de reconnaître l'Etat palestinien. Un dirigeant du Hamas a réagi à cette annonce historique en indiquant mercredi que la « coura-

geuse résistance » palestinienne a permis la reconnaissance de l'Etat de Palestine par ces trois pays européens qui sont du bon côté de l'Histoire. « Ces reconnaissances successives sont le résultat direct de cette résistance courageuse et de la persévérance historique du peuple palestinien, nous pensons qu'il s'agit d'un tournant dans la position internationale sur la question palestinienne », a déclaré à l'AFP Bassem Naïm, membre du bureau politique du mouvement de résistance palestinien. Le ministère israélien des Affaires étrangères a publié mardi soir un message vidéo à l'adresse de Dublin sur le réseau social X pour l'avertir que « reconnaître un Etat palestinien risque de vous trans-

former en pion dans les mains de l'Iran » et du Hamas. Cette propagande, longtemps servie par le colonisateur de la Palestine pour s'attirer la sympathie de l'Occident, s'est fracassée sur les milliers de cadavres d'enfants et de femmes palestiniens broyés par la machine de guerre sioniste. Israël a rappelé mercredi « pour consultation » ses ambassadeurs en Irlande et en Norvège. Le sionisme criminel a suffisamment montré son visage barbare pour se tromper sur son compte. Après avoir perdu la bataille de l'opinion et de la communication à travers le monde, le voilà qui commence à perdre la confiance des nations. L'Histoire s'accélère. Free, free Palestine!



Et BATATI ET BATATA



Bizarre



Le train le plus long

Le train de passagers le plus long du monde a vu le jour, samedi 29 octobre, dans les Alpes suisses. La compagnie des Chemins de fer rhétiques (RhB) a annoncé le week-end dernier avoir battu le record du monde pour la longueur d'un train de passagers, avec un assemblage de 100 wagons mesurant près de 2 km. L'événement a été organisé à l'occasion du 175e anniversaire du système ferroviaire helvétique. Le train de 1.910 m de long, composé de 25 rames assemblées, a parcouru 25 km en moins de 45 minutes entre Preda et Alvaneu, dans le canton des Grisons. Le train faisait plusieurs centaines de mètres de plus que le record précédent, établi en Belgique dans les années 1990. Le train, avec 150 passagers à bord, a parcouru la ligne ferroviaire de l'Albula, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, traversant 22 tunnels et franchissant 48 ponts dans cette région alpine.

Très chère trottinette

Le monde du luxe ne connaît décidément aucune limite. Pour preuve, cette nouvelle trottinette électrique recouverte d'or massif 18 carats, commercialisée par la marque Caviar, rapporte L'Usine Nouvelle. L'engin est une édition spéciale du modèle Dualtron X2 de la marque sud-coréenne Minimotors. Cette trottinette est connue pour être l'une des plus puissantes du marché : elle peut atteindre une vitesse de pointe de 100 km/h et possède une autonomie de 150 km avec une seule charge. Caviar, une entreprise russe spécialisée dans les produits ultra-luxueux et notamment les smartphones sertis de pierres précieuses, ne produit pas la trottinette en or elle-même. C'est Minimotors qui se charge de la customisation, un proces-sus qui peut prendre jusqu'à deux mois. Pour posséder une « Thunderball », nom donné à cette Dualtron X2 en or, il faut déboursier 49.000 dollars, soit près de 50.000 euros, précise L'Usine Nouvelle. Pour remercier (et fidéliser) ses clients, Caviar offre un iPhone 14 en cadeau avec cet achat. De quoi trotter de joie.

Londres a les boules

C'est à un spectacle peu commun auquel ont pu assister les Londoniens à l'occasion d'Halloween, rapporte le Huffington Post. Lundi 31 octobre 2022, des boules de Noël de très grande taille sont tombées sur la route à cause du vent. Comme on peut le voir sur des vidéos publiées sur les réseaux sociaux, les habitants ont été surpris et par-fois effrayés de voir ces installations dévaler les rues à grande vitesse. La tempête Claudio a entraîné de fortes intempéries sur une grande partie du Royaume-Uni. L'œuvre installée par l'artiste anglais Tom Shannon à Saint Giles Square n'a pas tenu le coup, entraînant la chute de grandes sphères argentées. Sur une vidéo, on peut même voir l'une d'entre elles heurter violemment un réverbère et perdre tout son revêtement décoratif. Certains automobilistes ont dû freiner ou tourner en urgence pour ne pas heurter les boules géantes rendues hors de contrôle par le vent. Heureusement, aucun accident de la route n'aurait été à déplorer. Ouf !



Rigolard



*Un motard force sur sa Guzzi à 110 km/h sur une route déserte quand il se trouve nez à nez avec un petit moi-neau. Il fait tout ce qu'il peut pour éviter le malheureux oiseau, mais, rien à faire, la collision est inévitable ! Il voit, dans le rétroviseur, la malheureuse petite bête faire des pirouettes sur le bitume, puis tomber sur le dos, ailes étendues. Pris de remords, il s'arrête, ramasse la bestiole inconsciente, achète une petite cage, et l'y installe douillettement, avec un peu de pain et une soucoupe d'eau pour quand elle se réveillera. Le lendemain, l'oiseau se réveille, voit les barreaux de la cage, le morceau de pain et la soucoupe d'eau, se prend la tête entre les ailes et s'exclame : « Nom d'une buse ! J'ai tué le motard et me voilà en taule ! »

*Un homme demande à sa très jolie concierge :
"- Est-ce que je peux vous faire la cour ?
- Oui, bien sûr ... Je vais vous chercher le balai !"

*A l'école, la maîtresse demande à Toto de conjuguer le verbe marcher à tous les temps. Il répond :
"- Je marche sous la pluie. Je marche sous la grêle. Je marche au soleil. Je marche dans la neige..."

*On fêtait le départ en retraite du Père Gauthier par un souper d'adieu offert à la paroisse. Un homme politique, membre du comité d'organisation, était invité et devait faire un bref discours. Comme il tardait à arriver, le prêtre décida de prononcer quelques paroles pour passer le temps :
- La première impression que j'ai eu de notre paroisse je l'ai eue avec la première confession que j'ai eu à écouter. J'ai alors pensé que l'évêque m'avait envoyé dans un lieu terrible lorsque que cette première personne à confesser m'avoua avoir volé un téléviseur, volé de l'argent à son père, volé aussi l'entreprise pour

laquelle elle travaillait, sans parler de ses relations sexuelles avec l'épouse de son patron. Parfois également il s'adonnait au trafic de stupéfiants. J'étais atterré, mais avec le temps, je rencontrais d'autres gens et je m'aperçus que tout le monde n'était pas comme ça. J'ai alors vu une paroisse remplie de gens responsables et ayant la foi. Et c'est pourquoi j'ai vécu les 25 années les plus merveilleuses de mon sacerdoce. A cet instant arrive l'écu qui prend la parole en s'excusant de son retard :
- Jamais je n'oublierai le premier jour de l'arrivée du Père dans notre paroisse. En fait, figurez-vous que j'ai eu l'honneur d'être le premier à me confesser à lui !...

*Dans une petite ville de province, un voyageur sort de la gare et prend un taxi. Le chauffeur démarre et brûle tranquillement le premier feu rouge.
- Vous venez de passer au rouge... fait remarquer le client.
- Je sais ! Ne vous inquiétez pas, mon beau-frère le fait tout le temps !
Au deuxième feu, il a déjà pris de la vitesse et passe à nouveau au rouge.
- Oh ! sursaute le passager. Vous en avez encore brûlé un !
- Et alors ? Je vous dis que mon beau-frère le fait sans arrêt, il n'a jamais eu de problème...
Au troisième feu, le taxi, lancé à fond, passe au rouge sans même ralentir.
- Mais vous êtes fou ! cris le client. Vous allez nous tuer !
- Mais non, rassurez-vous ! Je vous ai déjà dit que mon beau-frère le fait tout le temps, et il est en parfaite santé...
Le quatrième feu est vert. Alors le chauffeur freine et s'arrête.
- Qu'est-ce qui vous prend ? dit la passager. Vous venez de griller trois feux rouges, et quand celui-là est au vert, vous vous arrêtez ?
- Oh que oui ! Je me méfie ! Des fois qu'on croise mon beau-frère...

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:
0661252000

Bersam & Cie
Immobilier de Tanger

HOMMAGE
À NOS PROFESSEURS ET DIRECTEURS
DE L'INSTITUT SUPÉRIEUR INTERNATIONAL DE TOURISME DE TANGER

12:30
MIDI-TRENTE

18
MAI

À L'HÔTEL FREDI BOUTIQUE & SPA - TANGER

MME SOUAD HASSOUN
M. MIMOUN HILALI
M. AHMED BELYASSIA
M. CHARIB LAHLOU
M. MOHAMED TEMSAMANI

AUDCONSEIL
le Canard Libéré



L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE REGARD

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma